



ASSOCIATION LOI 1901  
**UNIVERSITE DU VIN**  
TERROIR DE CONNAISSANCE

Le Château - F 26790 SUZE LA ROUSSE  
Téléphone : (33) 04 75 97 21 34 - Télécopie : (33) 04 75 98 24 20  
Site : www.universite-du-vin.com  
Mail : contact@universite-du-vin.com  
N° déclaration d'existence : 82 26 000 12 26  
N° SIRET : 324 249 937 00016

**Date :** 29 et 30 Mai 2017

**Coût HT :** 373,33 €uros HT

**CoûtTTC :** 448,00 €uros TTC

*Dispositions spécifiques pour les adhérents Inter Rhône et  
Charte Vignobles et Découvertes*

**Durée :** 14 heures

**Coût Heure/Stagiaire :** 26,67 €uros HT

**Effectif minimum :** 8

**Effectif maximum :** 30



Vallée du Rhône  
Terroirs d'Accueil



## **ACCUEILLIR ET VENDRE AU CAVEAU DANS LE CONTEXTE OENOTOURLISTIQUE « ROUTE DES VINS DES COTES DU RHONE »**

Niveau 3 : Techniques de valorisation des facteurs environnementaux, aspects administratifs, logistiques, mise en œuvre d'une action œnotouristique

### **Public concerné :**

► Employé commercial, domaines et caves coopérative en charge de la vente directe, de la promotion, personnel animateur, médiateur touristique en charge de la mise en œuvre des actions œnotouristiques, personne en reconversion professionnelle.

### **Pré-requis :**

► Aucun

### **Objectifs du stage :**

- Parvenir à expliquer les liens entre terroir, paysage et vins
- Mettre en valeur la qualité des vins à travers leur originalité paysagère et environnementale
- Acquérir une culture paysagère permettant d'argumenter la présentation du vin, de l'appellation, de la région et du domaine
- Acquérir des références culturelles, historiques et socio-économiques concernant le patrimoine

### **Lieu de l'action**

► Université du Vin – Suze la Rousse

### **Moyens pédagogiques :**

► Exposés théoriques - Documents pédagogiques – Diaporama

### **Moyens d'encadrement**

► L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité

### **Modalités d'évaluation à l'issue de la formation :**

- Chaque participant est consulté quant aux notions acquises et leur application possible dans le travail
- Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.
- Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation.

### **A l'issue de la formation :**

► Remise au stagiaire d'une attestation de formation.

## PROGRAMME

- › Historique de la relation entre viticulture et paysage. Illustration à travers différents vignobles, les éléments structurants du paysage. La définition du terroir et la délimitation du patrimoine viticole. Les composantes culturelles et patrimoniales du tourisme viticole.
- › Intégrer le paysage viticole dans la tendance au développement durable.
- › Paysage – outil : lecture des observations basées sur cartographie, diagrammes, photographies...
- › Paysage et Patrimoine : Comment les utiliser comme support de médiation ?
- › Contexte réglementaire et institutionnel d'un projet et des démarches paysagères notamment en oenotourisme
- › Etude de cas parmi les stagiaires et visite sur terrain.